

Le RAPPEL

ÉDITION SPÉCIALE

Vol. 63

NOVEMBRE 2011

ÉTAT DE LA SITUATION 2011

PRÉSENTÉ PAR

**M. RÉJEAN BÉDARD, MAIRE
MUNICIPALITÉ DE LAROUCHE**



LE 14 NOVEMBRE 2011

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Présentation de M. le maire..... | 2 |
| État des revenus et dépenses 2010 et rapport du vérificateur | 3 |
| État du budget au 31 décembre 2011 et priorités de la municipalité pour la prochaine année | 4 |
| État détaillé des dettes de la municipalité de Larouche et immobilisations..... | 5 |
| Bilan législatif de la Corporation municipale de Larouche en 2011 et subventions versées | 6 |
| Évaluation 2011-2012 et liste des entreprises ayant fourni des services pour plus de 25 000\$ | 7 |
| Avis public pour la session spéciale portant sur le budget 2012 | 8 |
| Marché de Noël, Fête du Père Noël, Brunch de la Guignolée | 9 |
| Arrivée du Père Noël | 10 |
| Soirée d'information – Maison des jeunes | 11 |
| Visite d'une Maison des jeunes | 12 |
| Centre de médecine familiale de Saint-Bruno | 12 |
| Journée d'accueil du Fjord "Sortez de la ville" | 13 |
| Carrefour jeunesse-emploi | 14 |
| Vaccination antigrippale et pneumovax | 14 |

Municipalité de
LAROUCHE

709, rue Gauthier, LAROUCHE, (QC) G0W 1Z0
Tél.: (418) 695-2201 - Fax: (418) 673-2119
Courriel: administration@villedeLAROUCHE.qc.ca



Larouche, le 8 novembre 2011

*Mesdames les conseillères, messieurs les conseillers,
Citoyens et citoyennes de la municipalité de Larouche,*

En conformité avec le Code municipal, et par souci de transparence, je vous présente dans cette édition spéciale du Rappel, les principaux éléments des exercices financiers passé et en cours, ceci afin de donner le ton aux grandes orientations du budget 2012.

C'est donc dans cet esprit que je vous sou mets aujourd'hui ce rapport de la situation financière de notre municipalité.

Pour en savoir davantage sur le budget 2012, je vous invite à venir rencontrer votre conseil municipal, lundi le 19 décembre 2011, à 19h30. Nous serons en mesure de vous fournir tous les renseignements pertinents et de répondre à toutes vos questions.

Le maire de Larouche,


Réjean Bédard

État des revenus et dépenses 2010

REVENUS

| | |
|---|--------------------|
| Taxes | 1 269 180\$ |
| Paiements tenant lieu de taxes | 47 759\$ |
| Autres revenus | 30 100\$ |
| Services rendus et imposition de droits | 57 055\$ |
| Transferts | 195 885\$ |
| Intérêts | 20 250\$ |
| Revenus d'investissement | |
| Total des revenus | 1 620 229\$ |

DÉPENSES

| | |
|--|--------------------|
| Administration générale | 353 741\$ |
| Sécurité publique | 136 691\$ |
| Transport | 466 985\$ |
| Hygiène du milieu | 238 849\$ |
| Aménagement, urbanisme et développement | 123 057\$ |
| Loisirs et culture | 186 246\$ |
| Frais de financement | 151 979\$ |
| Santé et bien-être | 28 383\$ |
| Total des dépenses | 1 685 931\$ |
| Déficit de l'exercice | (65 702\$) |
| Moins revenus d'investissement | 244 492\$ |
| Financement à long terme | (228 240\$) |
| Affectations | (18 279\$) |
| Déficit de fonctionnement de l'exercice | (67 729\$) |

Rapport du vérificateur sur les états financiers

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Municipalité de Larouche qui comprennent l'état de la situation au 31 décembre 2010, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur - Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion - À notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Larouche au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de ses activités, de la vérification de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations - Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Larouche inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 15, 16, 23 et 25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

SIGNATURE : MALLETT S.E.N.C.R.L., CA - CHICOUTIMI - AUDITEUR NO DE PERMIS 10764

État du budget estimé au 31 décembre 2011

Revenus

| | |
|--|-------------|
| Taxe foncière générale | 1 174 093\$ |
| Service d'aqueduc | 62 000\$ |
| Service d'égout | 50 500\$ |
| Ramasse, récupération et destruction des ordures | 102 800\$ |
| Service de sécurité publique | 143 300\$ |
| Ramassage des boues de fosses septiques | 23 688\$ |
| Paiements tenant lieu de taxes | 54 522\$ |
| Autres recettes de sources locales | 138 172\$ |
| Transferts | 420 667\$ |

Total des revenus **2 169 742\$**

Dépenses

| | |
|--|-----------|
| Administration générale | 441 359\$ |
| Sécurité publique | 152 296\$ |
| Transport | 211 454\$ |
| Hygiène du milieu | 277 166\$ |
| Logements sociaux et maison des aînées | 25 019\$ |
| Urbanisme, mise en valeur du territoire et développement | 113 830\$ |
| Loisirs et culture | 227 489\$ |
| Frais de financement | 560 928\$ |
| Immobilisation à même les revenus | 151 925\$ |

Total des dépenses **2 161 466\$**

Surplus d'opération **8 276\$**

Moins – Déficit accumulé de 2010 **(67 729\$)**

Déficit accumulé au 31 décembre 2011 **(59 453\$)**

Voici un aperçu des priorités de votre conseil municipal pour la prochaine année :

- Finaliser le projet d'alimentation en eau potable;
- Compléter le réaménagement de la bibliothèque dans le nouveau centre multifonctionnel;
- Relancer les demandes de subventions pour la réfection de la route du Parc (Ch. des Fondateurs). L'estimation des coûts faite par la firme BPR nous révèle que les sommes nécessaires s'élèvent à environ 2 300 000\$;
- Refaire la rampe de mise à l'eau à Baie Cascouia Gauche et débiter l'aménagement du terrain adjacent;
- Optimiser l'utilisation de notre centre multifonctionnel;
- Appuyer la démarche de mise en oeuvre d'une coopérative de santé sur notre territoire;
- Élaborer une politique familiale et une politique « Municipalité amie des aînés »;
- Appuyer la mise en place d'une maison des jeunes;
- Implanter un parc d'amusement pour les jeunes dans le secteur du Lac du Camp;
- Réaliser une section de trottoir dans le secteur Est de la rue Gauthier.

État détaillé des dettes de la municipalité au 31 décembre 2011

| | Balance à payer | Fin du terme |
|---|--------------------|--------------|
| Rue Vaillancourt et Parc industriel | 1 049 200\$ | 2031 |
| Aqueduc Gauthier-Dorval | 37 309\$ | 2015 |
| Assainissement des eaux | 590\$ | 2013 |
| Aqueduc et égout Chemin des Épinettes | 306 600\$ | 2023 |
| Construction du Domaine de la Montagne | 14 700\$ | 2012 |
| Résidence du 612 rue Lavoie | 7 667\$ | 2013 |
| Infrastructures rue Gagné et Centre multifonctionnel | <u>5 540 000\$</u> | 2031 |
| Total des dettes à long terme | 6 956 066\$ | |
| Moins subvention remboursable par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire | 2 516 150\$ | |
| Dettes réelles remboursables par la municipalité | 4 539 916\$ | |

L'endettement réel est de 5% du total de l'évaluation foncière imposable en 2012.

Immobilisations à même les revenus en 2011

| | |
|--|-------------------------|
| Rues Gagné et Vaillancourt et mise à niveau des étangs d'épuration | 35 000\$ |
| Rue Vaillancourt | 116 925\$ |
| Surveillance des travaux du Centre multifonctionnel | 3 509\$ |
| Bornes fontaines route Dorval | 30 000\$ |
| 2 nouveaux ponceaux (chemin du Ruisseau et Rang 9) | 4 000\$ |
| Total des immobilisations à même les revenus | <u>189 434\$</u> |

Bilan législatif en 2010 en date du 31 octobre 2011

Réunions

À cette date, la Corporation municipale de Larouche a tenu:

- ▶ 10 réunions ordinaires; 11 ajournements du conseil; 1 réunion spéciale; 1 réunion de consultation, et a adopté 218 résolutions.

Règlements, conventions et ententes de service

- ▶ Contrat de travail liant M. Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, à la municipalité de Larouche.
- ▶ Nomination de M. Denis Chouinard à titre d'inspecteur municipal.
- ▶ Révision de la politique de subventions annuelles aux associations de propriétaires de résidences secondaires et permanentes.
- ▶ Adoption d'une politique de communication municipale.
- ▶ Signature d'un protocole d'entente pour l'élaboration d'une politique familiale et d'une politique « municipalités amies des aînés (MADA) ».
- ▶ Adoption d'un règlement modifiant le règlement d'urbanisme.
- ▶ Signature d'un protocole d'entente avec la SADEC concernant le centre d'accès communautaire.
- ▶ Mandat confié à la firme BPR afin de procéder à une étude permettant de repérer les déficiences structurales sur les routes du Parc et Wilfrid-Bédard.
- ▶ Adoption d'une charte des saines habitudes de vie.
- ▶ Changement de nom de la rue Simard et de la route du Parc, qui deviendront la route des Fondateurs.
- ▶ Décret de l'état d'urgence pour la réparation temporaire et permanente du réseau d'aqueduc sous la voie ferrée.
- ▶ Adoption d'un règlement amendant le règlement de zonage de la municipalité.
- ▶ Adoption d'un règlement sur les systèmes d'alarme.
- ▶ Adoption d'un règlement adoptant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
- ▶ Ratification d'une entente sur les carrières et sablières avec Ville de Saguenay et avec la municipalité d'Hébertville.

Liste des subventions versées aux organismes en 2011

| | | | |
|----------------------|----------|--------------------------------------|------------------|
| Lac du Camp Droit | 15 451\$ | Chemin du Vieux Barrage | 521\$ |
| Lac du Camp Gauche | 15 006\$ | Aide au développement domiciliaire | 25 000\$ |
| Baie Cascouia Gauche | 14 659\$ | Loisirs | 34 000\$ |
| Lac Déchène | 1 080\$ | Bibliothèque | 15 040\$ |
| Lac Hippolyte | 2 647\$ | O.M.H. | 8 287\$ |
| Lac Samson | 2 230\$ | Musée | 8 000\$ |
| Chemin Joseph-Perron | 546\$ | Domaine de la Montagne | 11 500\$ |
| Baie O'caya | 548\$ | Organisme Bassin Lac Kénogami | 1 000\$ |
| Lac Déry | 959\$ | TOTAL DES SUBVENTIONS VERSÉES | 157 449\$ |
| Chemin Dubois | 975\$ | | |

Comparatif de l'évaluation 2011-2012

| | 2011 | 2012 |
|------------------------------|---------------------|---------------------|
| Évaluation imposable | 84 603 100\$ | 86 273 700\$ |
| Évaluation non imposable | <u>6 735 800\$</u> | <u>6 839 400\$</u> |
| Total de l'évaluation | 91 338 900\$ | 93 113 100\$ |

Inventaire de l'évaluation imposable selon l'utilisation

| | 2012 |
|--|---------------------|
| 4 condominiums | 348 400\$ |
| 399 résidences de 1 logement | 47 278 000\$ |
| 35 résidences de 2 logements | 4 404 300\$ |
| 3 résidences de 3 logements | 329 300\$ |
| 3 résidences de 4 logements | 493 500\$ |
| 2 habitations communes | 1 493 400\$ |
| 1 maison mobile | 45 400\$ |
| 192 chalets et maisons de villégiature | 13 476 200\$ |
| 42 autres immeubles résidentiels | 708 500\$ |
| 3 industries manufacturières | 3 947 200\$ |
| 9 transports et services publics | 6 511 400\$ |
| 9 immeubles de vente au détail | 1 794 800\$ |
| 1 immeuble de services | 105 300\$ |
| 18 immeubles de production de richesses naturelles | 566 400\$ |
| Terrains vagues et forêts inexploités | 4 633 300\$ |
| 1 loisirs et culture | 138 300\$ |
| Total du rôle d'évaluation imposable | 86 273 700\$ |

Liste des entreprises ayant fourni plus de 25 000 \$ de services à la municipalité au 30 novembre 2011 (arrondis au \$ près)

| | |
|--|-------------|
| Brassard Bureau | 26 977\$ |
| Claveau & Fils (déneigement) | 63 172\$ |
| Foresco GTH | 65 021\$ |
| Hydro-Québec (électricité) | 72 209\$ |
| Revenu Québec | 60 482\$ |
| MRC du Fjord (fourniture de services) | 91 762\$ |
| Groupe Ultima (assurances) | 42 484\$ |
| Ville de Saguenay (vidanges et police) | 116 830\$ |
| Alma Soudure | 2 420 081\$ |
| Gaudreault, Saucier et Simard avocats | 27 613\$ |
| Roche Groupe Conseil | 114 035\$ |
| Inter Projet | 438 919\$ |
| Terrassement Jocelyn Fortin | 1 017 666\$ |
| Entreprise Rosario Martel | 169 015\$ |
| Entreprises Siderco | 183 750\$ |



AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné,
directeur général de la susdite municipalité, QUE:**

La Corporation municipale de Larouche informe la population qu'il y aura une session spéciale du conseil de cette municipalité, portant sur le budget 2012.

Lors de cette assemblée spéciale, M. Réjean Bédard, maire, fera la lecture du budget et donnera les explications reliées à ce budget.

Toutes personnes intéressées pourront poser des questions relativement à ce budget.

Suite à la période de questions, le Conseil municipal adoptera ce budget.

**Cette session spéciale aura lieu le 19 décembre 2011,
à l'hôtel de ville, à 19 heures 30 minutes.**

L'ordre du jour sera le suivant:

- ▶ Présentation du budget 2012 et adoption.
- ▶ Adoption d'une résolution fixant le taux d'intérêt 2012.

DONNÉ À LAROUCHE, ce 14^e jour de novembre 2011.

*Martin Gagné,
directeur général et secrétaire-trésorier*

MARCHÉ DE NOËL FÊTE DU PÈRE NOËL BRUNCH DE LA GUIGNOLÉE

SAMEDI 3 DÉCEMBRE ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LAROUCHE
(610, RUE LÉVESQUE)

Le Marché de Noël est l'occasion rêvée pour dénicher un cadeau unique et original pour Noël. Vous y trouverez une variété d'objets décoratifs et utilitaires créés par nos artisans. L'entrée est gratuite.

HORAIRE

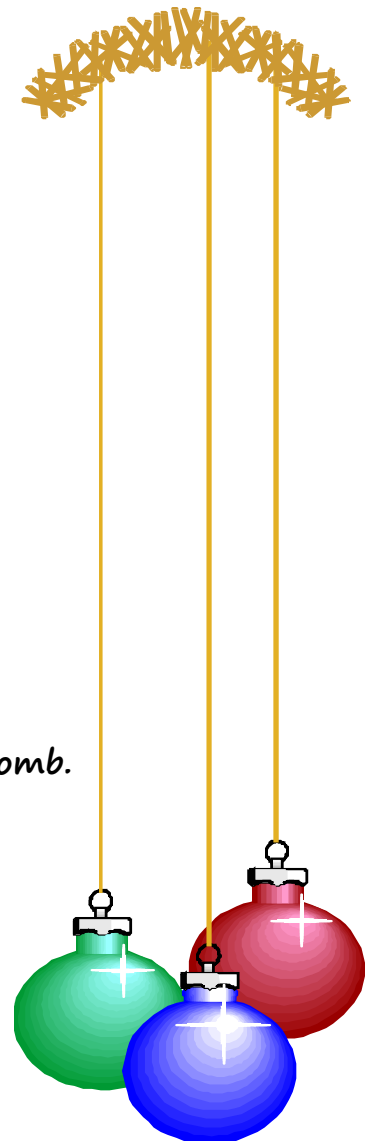
Samedi 3 décembre

- 9h00 Arrivée des artisans
9h15 Tirage au sort pour l'attribution des tables aux artisans
10h30 Ouverture du Marché de Noël au public
11h00 Fête de Noël organisée par les Pompiers volontaires
Arrivée du Père Noël et remise des cadeaux aux enfants
18h00 Fermeture du Marché de Noël

Dimanche 4 décembre

- 9h00 Ouverture du Marché de Noël
Brunch de la Guignolée organisé par les Chevaliers de Colomb.
Coût des billets : 8\$ par personne.
Information : Fernand Harvey, 418 542-1353
16h00 Fermeture du Marché de Noël

Les artisans peuvent réserver une table jusqu'au 18 novembre en
communiquant avec Maxime Larouche au 418 695-2201 poste 3603.



SAMEDI LE 3 DÉCEMBRE, 11 H

LE PÈRE NOËL

*arrivera au Centre communautaire
de Larouche (610 rue Lévesque)
pour la distribution de cadeaux
pour les petits et grands.*



BIENVENUE
À TOUS

*Organisé par les Pompiers
volontaires de Larouche*



* * * * *

Une Maison des jeunes à Larouche, ça t'intéresse ?

Viens nous rencontrer!

S O I R É E D ' I N F O R M A T I O N

- Quand ? Mercredi le 30 novembre à 19h.
- Pour qui? Pour les parents de jeunes de 11 à 17 ans ou toute personne ayant un intérêt pour ce projet.
- Où? Dans la grande salle de l'hôtel de ville de Larouche (709, rue Gauthier).
- Pourquoi? S'informer, échanger, discuter de la mise sur pied d'une Maison des jeunes à Larouche.

Pour information, communiquer avec Louise Lavoie au 418 695-1238.

Venez vivre une soirée à la Maison des jeunes de Saint-Bruno

VISITE DE LA MAISON DES JEUNES DE SAINT-BRUNO

- Quand ? Vendredi 9 décembre 2011
18h15 à l'hôtel de ville de Larouche
Départ en autobus à 18h30
- Pour qui? Les jeunes de 11 à 17 ans et leurs parents
- Pourquoi? Développer le goût d'avoir enfin une Maison des jeunes
dans notre municipalité
- Vivre l'expérience avec d'autres jeunes
- Découvrir le fonctionnement
- Nous avons besoin d'un minimum de 15 jeunes dynamiques pour démarrer le projet.

Information : Louise Lavoie, 418 695-1238.

CENTRE DE MÉDECINE FAMILIALE DE SAINT-BRUNO

Nouvelle procédure pour la clientèle du Dr Alain Lalonde provenant de Larouche. Les consultations auront lieu un lundi sur deux à la clinique de Saint-Bruno.

Cet horaire sera en vigueur à partir du 28 novembre.

Pour rendez-vous, composer le **418 343-2444.**

Journée d'accueil du Fjord «Sortez de la ville»

L'événement se veut être une journée d'accueil, de réseautage et de découverte de quelques merveilles du Fjord-du-Saguenay. Vous pourrez visiter un lieu touristique d'une des municipalités du Fjord-du-Saguenay. Lors de cette édition, nous vous ferons découvrir le Site de la Nouvelle-France et son spectacle équestre à Saint-Félix-d'Otis. De plus, nous vous remettrons un panier d'accueil comprenant plusieurs produits locaux des municipalités du Fjord-du-Saguenay et ferons tirer des prix de présence de lieux touristiques et d'entreprises dynamiques du Fjord à découvrir. Inscrivez-vous en grand nombre afin de connaître les nouveaux résidents de votre municipalité et de rencontrer les élus de votre milieu qui seront là pour vous informer de ce qui se passe chez-vous et pour répondre à vos questions !

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le demandeur doit :

1. Être âgé entre 18 et 35 ans, en date de la signature du formulaire, et en fournir la preuve;
2. S'établir sur le territoire de la MRC Fjord-du-Saguenay entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012 (achat, construction ou location);
3. Présenter une preuve datée d'habitation sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay avec le nom du demandeur (ex. : acte d'achat, certificat d'occupation, facture récente, bail (taxes municipales));
4. Fournir une preuve datée de l'ancienne adresse postale avec le nom et l'adresse du demandeur (ex. : facture récente, bail, etc.). Cette adresse doit être située soit à l'extérieur de la MRC du Fjord-du-Saguenay, dans une autre municipalité de la MRC du Fjord-du-Saguenay ou encore dans la même municipalité si le demandeur n'était pas propriétaire ;
5. Remplir le formulaire ci-dessous, joindre les pièces justificatives demandées et les déposer ou les faire parvenir par la poste aux coordonnées mentionnées dans le présent formulaire.

Il est à noter qu'une personne déjà propriétaire d'une résidence qui acquiert une nouvelle résidence (ou qui était locataire et qui acquiert un nouvel appartement) dans la même municipalité n'est pas admissible. De plus, l'acquisition d'une résidence secondaire n'est pas admissible au programme Sortez de la ville.

Autres conditions :

- UNE SEULE demande sera acceptée par adresse de résidence;
- Seules les personnes figurant sur la preuve d'habitation sont éligibles ;
- L'arrivée dans la MRC du Fjord-du-Saguenay doit avoir lieu ENTRE LE 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012;
- Le formulaire de demande doit être rempli et retourné avant le **13 avril 2012 à 16h** avec toutes les pièces justificatives;
- Les établissements qui ont lieu avant le 1^{er} avril 2011 ne seront pas admis au programme *Sortez de la ville* 2011-2012;
- Les personnes immigrantes doivent avoir le statut de résident permanent;
- Toute demande incomplète ou ne respectant pas les critères d'admission sera rejetée;
- La Table MigrActive du Fjord se réserve le droit de statuer sur toute demande dérogeant des critères d'admissibilité. Les décisions prises seront sans appel.

N.B. Les présentes conditions d'admissibilité sont sujettes à changement sans préavis. Le programme de prime à l'établissement dispose d'un budget déterminé. Le promoteur peut y mettre fin sans préavis.

N. B. Le masculin a été utilisé dans le présent document afin d'alléger le texte.



POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE, POUR OBTENIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION OU POUR FAIRE PARVENIR VOTRE DEMANDE:

Municipalité de Larouche

Maxime Larouche, agent de développement

709, rue Gauthier

Larouche (Québec) G0W 1Z0

Téléphone : 418.695.2201 poste 3603 - Télécopieur : 418.673.2119

Courriel : mbgirard@clddufjord.ca



Visitez le WWW.SORTEZDELAVILLE.COM - WWW.PAJSA.COM

La Table MigrActive du Fjord et ses partenaires félicitent votre nouvel établissement dans l'une des 13 municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Bégin • Ferland-et-Boilleau • L'Anse-Saint-Jean • Larouche • Petit-Saguenay • Rivière-Éternité • Saint-Ambroise • Saint-Charles-de-Bourget • Saint-David-de-Falardeau • Saint-Félix-d'Otis • Saint-Fulgence • Saint-Honoré • Sainte-Rose-du-Nord



Veillez prendre note que le point de service du Carrefour jeunesse-emploi à Larouche sera déplacé au Chalet des loisirs (912, rue Simard) pour les mois de décembre à février inclusivement. Le service sera offert pendant les heures d'ouverture de la patinoire.

Information : Maxime Larouche, 418 542-7756 ou 418 695-2201.

Vaccination antigrippale et pneumovax

Date : Jeudi le 24 novembre 2011 de 9h30 à 11h30 et de 13h00 à 15h00

Lieu : Villa du Vieux Moulin – OMH, 600, rue Gauthier, Larouche

Information : Sylvie Lévesque, 418 542-1353.